



Consumer and
Corporate Affairs Canada
Legal Metrology

Consommation
et Corporations Canada
Métrologie légale

APPROVAL No - N° D'APPROBATION

AM-4725

FEB 12 1992

NOTICE OF APPROVAL

Issued by statutory authority of the Minister of Consumer and Corporate Affairs Canada for (category of device):

Electronic Crane Scale

APPLICANT / REQUÉRANT:

Samson Scale Co., Inc.
P.O. Box 470181
Tulsa, Oklahoma, 74147
USA

MODEL(S) / MODÈLE(S):

SM 5000

NOTE: This approval applies only to devices, the design, composition, construction and performance of which are, in every material respect, identical to that described in the material submitted, and that are typified by samples submitted by the applicant for evaluation for approval in accordance with sections 14 and 15 of the Weights and Measures Regulations. The following is a summary of principal features only.

AVIS D'APPROBATION

Émis en vertu du pouvoir statutaire du Ministre de Consommation et Corporations Canada, pour (catégorie d'appareil):

Bascule à grue électronique

MANUFACTURER / FABRICANT:

Samson Scale Co., Inc.
Tulsa, Oklahoma
USA

RATING / CLASSEMENT:

FROM/de 500 lb x 0.2 lb
TO/à 5000 lb x 1 lb
OR/ou
FROM/de 250 kg x 0.1 kg
TO/à 2500 kg x 0.5 kg

REMARQUE: Cette approbation ne vise que les appareils dont la conception, la composition, la construction et le rendement sont identiques, en tout point, à ceux qui sont décrits dans la documentation reçue et pour lesquels des échantillons représentatifs ont été fournis par le requérant aux fins d'évaluation, conformément aux articles 14 et 15 du Règlement sur les poids et mesures. Ce qui suit est une brève description de leurs principales caractéristiques.

SUMMARY DESCRIPTION:

The approved devices are electronic digital microprocessor controlled, self contained, battery operated crane scales.

The device consists of a tension type load cell, battery pack, an eye on top to suspend the device from a crane and a hook on the bottom from which a load is hung.

The electronics are secured within an impact-resistant cast aluminum enclosure.

The display is of a six (6) digit seven (7) segment LCD Liquid Crystal type with an optional selectable backlight function. Annunciators are provided for over range, motion and centre of zero.

The operator controls consist of the following:

"PWR" used to power the device ON/OFF.

"ZERO" used to set the device to a zero condition.

"LITE" used to power the optional backlight function.

"TARE" to set the device into a tare mode condition.

"NET/GROSS" to set the device into a net/gross condition.

Metrological adjustments for span and coarse zero are located on the main circuit board. The enclosure is sealed with a lead seal and wire or with a tamper proof paper seal, however, the sealing means is exempt from providing ready access to other components or adjustments as per SGM 3/10.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

L'appareil approuvé est une bascule à grue autonome, pilotée par microprocesseur électronique numérique et alimentée par batterie.

L'appareil se compose d'une cellule de pesage de traction, d'une batterie, d'un oeillet sur le dessus pour le suspendre à une grue et d'un crochet en-dessous auquel une charge est accrochée.

Les éléments électroniques sont fixés solidement à l'intérieur d'un boîtier résilient en aluminium coulé.

Le dispositif d'affichage à six chiffres, sept segments, est du type à cristal liquide et à diodes électroluminescentes avec lumière de fond sélectionnable facultative. Des voyants associés au dépassement de charge, au mouvement et au centre du zéro sont prévus.

Les commandes de l'opérateur sont les suivantes:

"PWR" utilisé pour allumer et éteindre l'appareil.

"ZERO" utilisé pour mettre l'appareil à zéro.

"LITE" utilisé pour allumer la lumière de fond.

"TARE" utilisé pour mettre l'appareil en mode de tarage.

"NET/GROSS" utilisé pour mettre l'appareil en mode de pesage net ou brut.

Les dispositifs de réglage métrologique de la portée et du zéro approximatif se trouvent sur la carte de circuits imprimés principale. Le boîtier est scellé à l'aide d'un plomb et d'un fil de scellement ou d'un papier inviolable. Toutefois, les moyens de scellement ne sont pas tenus de permettre l'accès facile aux autres composants ou organes de réglage comme l'exige la prescription SGM 3/10.

SUMMARY DESCRIPTION: (Continued)

Model Number Coding:
Example: SM 5000

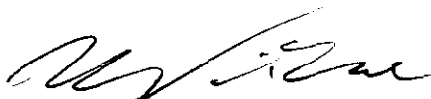
Where
SM Sam Michael
5000 5000 lb capacity

NOTE: The capacity of the load cell varies relative to the size of the models, however, the load cell capacity will equal or exceed the scale capacity.

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is hereby granted accordingly pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation, use and manner of use in trade of devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Installation and use requirements are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. A verification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and verification should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada.



W.R. Virtue

Chief,
Legal Metrology Laboratories

DESCRIPTION SOMMAIRE: (Suite)

Décomposition du numéro de modèle:
Exemple: SM 5000

où
SM désigne Sam Michael
5000 désigne une capacité de 5000 lb.

NOTA: La capacité de la cellule de pesage varie selon la taille des modèles, mais elle est égale ou supérieure à la capacité de la bascule.

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement du (des) type(s) d'appareils identifié(s) ci-dessus, ayant fait l'objet d'une évaluation conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures, la présente approbation est accordée en application du paragraphe 3(1) de ladite Loi.

Le marquage, l'installation et l'utilisation des appareils sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures. Les exigences de marquage sont définies dans les articles 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences d'installation et d'utilisation sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Une vérification de conformité est requise. Toute question sur l'inspection et la vérification de conformité doit être adressée au bureau local de Consommation et Corporations Canada.

FEB 12 1992

Date

Chef,
Laboratoires de la Métrologie légale

